

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

31 octobre 2014

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

L'an deux mille quatorze, le **trente et un octobre à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER GALLAND M. Frédéric DUPLÉIX.

Absents/excusés : M. Rodolphe MARTIN a donné pouvoir à M. Alain GRASS

Date de convocation : 25 octobre 2014

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Contrat de vérification des installations électriques de la salle polyvalente

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit être procédé à la vérification des installations électriques de la salle polyvalente par un organisme agréé.

Trois devis ont été demandés :

- APAVE : 210 € HT la première année puis 150.42 € HT les années suivantes
- SOCOTEC : 290 € HT
- Bureau VERITAS : 150 € HT la première année, puis 130 € HT les années suivantes

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- accepte de confier la vérification des installations électriques à la société Bureau VERITAS pour un montant de 150 € HT la première année, puis 130 € HT les années suivantes
- Autorise le Maire à signer le contrat pour la vérification annuelle des installations électriques de la salle polyvalente qui interviendra entre la commune et la société Bureau VERITAS ainsi que toutes pièces à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Date d'affichage :

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture d'AUBUSSON le..... et publication ou notification du.....

Alain BUJADOUX